

LA POLITIQUE DES STATISTIQUES : LES ORIGINES SOCIALES DES ENQUÊTES DE MOBILITÉ SOCIALE

Thévenot, L., 1990a, "La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale", *Annales E.S.C.*, nov.-déc., n°6, pp.1275-1300.

Le propos de cet article est d'examiner la généalogie des enquêtes de mobilité sociale, en s'intéressant principalement aux enquêtes réalisées en France durant les années 1950-1970¹. Cette période est particulièrement riche de transformations des outils statistiques et des questions auxquelles ils sont appelés à répondre. Ainsi les voit-on successivement et parfois simultanément utilisés dans des perspectives très diverses. Les travaux effectués ou publiés par l'INED dans les années 50-60 s'intéressent aux "causes bio-héréditaires", aux "phénotypes", à l'"ascension des bien-doués", catégories qui invitent à remonter vers des ancêtres plus lointains, vers les travaux de Galton sur l'hérédité du talent et sur "la valeur sociale" eugénique. Dans une perspective tout autre, les enquêtes réalisées à l'INSEE dans les années 60-70 doivent servir à évaluer la "qualification professionnelle et la mobilité professionnelle de la population active". Ces investigations trouvent leur place dans un dispositif étatique de planification des politiques de l'éducation et de l'emploi² et écartent, comme "accessoire", l'étude de la mobilité³. Les mêmes enquêtes ont un statut tout différent pour les sociologues qui les considèrent comme des sources exceptionnelles (comparées à l'étranger) sur la mobilité sociale, notamment en raison de la taille d'échantillons conçus pour produire des statistiques d'Etat⁴. Dans une perspective à

¹Ce texte présente certains éléments d'une recherche en cours sur la politique des statistiques. Une première partie de cette recherche, centrée sur les enquêtes françaises de mobilité réalisées à l'INSEE, a été publiée dans L. Thévenot, "Les enquêtes Formation qualification professionnelle et leurs ancêtres français", dans J. Affichard (éd.), 1987, *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE, Economica t. 2. Une deuxième partie, retraçant une généalogie plus ancienne établissant des rapports avec l'eugénisme de Galton, est présentée dans L. Thévenot, "Formes statistiques et lien politique; éléments pour une généalogie des statistiques sociales", Centre d'études de l'emploi, 79 p. Le présent article en reprend certains éléments, en tenant compte d'observations et critiques recueillies lors des présentations faites au séminaire de Jean Leca, à l'IEP, et à la journée d'étude "L'eugénisme : science, technique, idéologie", organisée en 1987 par la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme. Outre J. Leca, je tiens à remercier A. Béjin, F. Heran et P.-A. Taguieff pour leurs remarques sur des versions antérieures de ce texte ainsi que A. Desrosières, avec qui une partie de ces recherches ont été menées ; voir A. Desrosières, 1985, "Histoires de formes : statistiques et sciences sociales avant 1940", *Revue française de Sociologie*, vol. 26, n° 2 ; "How to Make Things Who Hold Together : Social Science, Statistics and the State", *Yearbook Sociology of the Sciences*, à paraître en 1991. Enfin, A. Girard a bien voulu vérifier l'exactitude des informations concernant les travaux auxquels il avait participé.

²Les enquêtes "Formation qualification professionnelle" (FQP dans le texte) sont effectuées deux ans après chaque recensement - qui sert de base de sondage - et portent sur un gros échantillon (de 20 000 à 40 000 personnes). Elles ont été conçues à l'INSEE pour élaborer une comptabilité des mouvements de main-d'œuvre et une évaluation des relations entre formations et emplois et l'enquête FQP de 1970 a été effectivement utilisée de cette façon, pour la préparation du Vlle Plan, L. Thévenot, 1976, "Les disponibilités de main-d'œuvre par profession », *Economie et Statistique*, n° 81-82, septembre-octobre. Un tel usage était conforme aux objectifs avancés par les concepteurs de la première enquête de la série, celle de 1964 : "Les enquêtes FQP et leurs ancêtres français", op. cit., p. 140.

³*Id.*, p. 140. Pour une évaluation quantitative de la place de ce thème dans les publications des données, *id.*, p. 160.

⁴Dans sa thèse sur "La sociologie de la mobilité sociale", C.-H. CUIN avance une explication de cette spécificité française d'enquêtes réalisées principalement par des démographes et statisticiens et non par des sociologues. Il parle de l'"irrecevabilité de cette problématique (de la mobilité sociale) pour le paradigme durkheimien et le paradigme marxiste" dans "La sociologie de la mobilité sociale : essai

nouveau toute différente, et critique à l'égard des précédentes, elles sont utilisées pour étudier la reproduction sociale⁵, l'hérédité sociale⁶, les classes sociales⁷ ou l'inégalité des chances⁸.

L'examen de ces enquêtes et de leurs usages s'inscrit dans une recherche plus large sur la politique des statistiques, dont nous indiquerons ici les grandes lignes. Dans sa contribution au premier tome de *Pour une histoire de la statistique*, J.-Cl. Perrot insistait sur le fait que "le classement des objets de la statistique a des rapports avec celui des hommes dans la société"⁹. Il se situe ainsi dans la perspective dessinée par Durkheim et Mauss lorsqu'ils avançaient l'idée que "les premières classes de choses ont été des classes d'hommes dans lesquelles ces choses ont été intégrées"¹⁰. Mais peut-on, dans nos sociétés, se référer à des classements d'hommes en faisant abstraction du travail de consolidation effectué par les instruments de la statistique sociale qui étayent ces classements en contribuant à leur articulation avec des objets réglementaires, informatiques, industriels ?

Pour éviter la circularité de l'argument, il faut pouvoir traiter dans un même cadre l'équivalence entre les personnes (les classes d'hommes) et l'équivalence entre les choses (les classes d'objets). Comme le montre l'examen des ressources contribuant au codage social, le travail de mise en équivalence repose sur des "investissements de forme" qui permettent de traiter en général des personnes comme des choses, en liant les unes aux

d'analyse des conditions sociales et scientifiques d'émergence et de mise en œuvre d'un type de problématique sociologique", Thèse de 3e Cycle, Bordeaux II, 1985 ; "Durkheim et la mobilité sociale", *Revue française de Sociologie*, vol. XXVIII, 1987, pp. 43-65. Les travaux du durkheimien P. Lapie font exception puisqu'ils portent sur la relation entre la scolarisation et la mobilité sociale, M. Cherkaoui, 1979, "Les effets sociaux de l'école selon Paul Lapie", *Revue française de Sociologie*, vol. XX, pp. 239-255. On pourrait aussi citer, comme exception, le projet d'A. Touraine de 1953, proposé dans le cadre d'une enquête internationale : *Rapport sur la préparation en France de l'enquête internationale sur la stratification et la mobilité sociale*, Liège, Congrès de Sociologie, 1953, et L. Thévenot, "Les enquêtes FQP", op. cit., p. 133. L'enquête de C. Durand, réalisée dans le cadre de l'Institut des sciences sociales du travail, vise également une reconstruction critique de la notion de mobilité sociale, C. Durand, 1966, "Mobilité sociale et conscience de classe", dans Darras, *Le partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, Editions de Minuit; C. Durand et M. Durand, 1971, *De l'OS à l'ingénieur. Carrière ou classe sociale*, Paris, Éditions Ouvrières.

⁵Bourdieu, P., 1979, "La transmission de l'héritage culturel", dans Darras, op. cit. ; P. Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.

⁶Bertaux, D., 1969, "Sur l'analyse des tables de mobilité sociale", *Revue Française de Sociologie*, n° 4, février 1969; 1970, "L'hérédité sociale en France", *Economie et Statistique*, n° 9, février.

⁷Baudelot, C., Establet, R., et Malemort, J., 1974, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspero.

⁸Boudon, R., 1973, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin.

⁹Perrot, J.-Cl., 1977, "La statistique régionale à l'époque de Napoléon", dans *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE, p. 248. Cet ouvrage rassemble des contributions, d'historiens pour la plupart, à des journées d'étude sur l'histoire de la statistique, tenues en 1976. Il a été réédité en 1987, Paris, INSEE-Economica, et complété par un second tome dans lequel les statisticiens retracent les histoires des outils dont ils ont la charge, et fournissent notamment les éléments pour une histoire de la demande sociale, J. Affichard (éd.), 1987, *Pour une histoire de la statistique*, t. 2, Paris, INSEE, Economica; voir notamment l'introduction, J. Affichard, "Statistiques et mise en forme du monde social". Ce second tome constitue une mine d'informations très riches sur l'histoire des statistiques, le plus souvent de première main, qui n'ont, jusqu'à présent, été que peu exploitées.

¹⁰Durkheim, E., et Mauss, M., 1968, "Quelques formes primitives de classification", dans M. Mauss, *Essais de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, (première publication, dans l'*Année sociologique*, n° 6, 1903). Ce thème qui sera développé par Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, était, comme le remarque Cl. Lévi-Strauss, déjà présent dans l'ouvrage antérieur de M. Mauss, l'"Esquisse d'une théorie de la magie", M. Mauss, 1950, "Esquisse d'une théorie générale de la magie", dans M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, (première publication, dans l'*Année sociologique*, 1902-1903) ; Cl. Lévi-Strauss, "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss", introduction à l'ouvrage précédent.

autres dans des agencements de ressources cohérentes¹¹. Il consiste notamment à constituer des personnes collectives désingularisées¹², L'économie de ces conventions d'équivalence n'est pas seulement cognitive : aux rapprochements permettant de constituer des classes d'équivalence, de représenter par l'un le multiple, sont attachés des actions probables, des comportements potentiels, des capacités. L'opération de classement à laquelle contribue la statistique est liée à la possibilité d'engager dans des actions les êtres ainsi traités en général ; c'est une qualification. En outre, les opérations statistiques procèdent à des généralisations qui ont la validité de l'Etat ; elles participent de la construction d'un tableau représentant cet Etat, comme dans la tâche assignée originellement à la statistique allemande. Les équivalences réalisées doivent donc être légitimes. Enfin, la qualification s'assortit généralement d'un ordre, et les tableaux de la société sont dressés en quantité et en qualité¹³.

Aujourd'hui les ordres suivent le pouvoir d'achat, le niveau de formation, la qualification professionnelle. Notre examen des enquêtes de mobilité sera centré sur l'analyse de ces ordres inscrits dans les statistiques sociales et de leurs transformations. Pour leur repérage, nous utiliserons le cadre d'analyse, élaboré avec Luc Boltanski, des différents ordres légitimes en usage dans nos sociétés¹⁴. Il permet d'explicitier le modèle d'une pluralité de formes d'ordres légitimes qui, par la référence à un bien commun, conjuguent une inégalité d'états de grandeur et une commune humanité, cette seconde exigence interdisant que les inégalités d'états soient attachées à des personnes. Ce cadre permet ainsi d'identifier plusieurs ordres de grandeur que nous verrons apparaître dans les objets et les arguments examinés ici¹⁵.

De l'eugénisme à la démographie qualitative

Galton nous intéresse ici à deux titres. Par eugénique, il désigne une science destinée à favoriser l'expansion des "bien-nés" et à orienter des mesures politiques en conséquence. Il donne ainsi consistance à un ordre social fondé sur une évaluation des membres d'une société, une "valeur sociale" (*civic worth*), qui serait transmise par hérédité. Ses premiers

¹¹Thévenot, L., 1983, "L'économie du codage social", *Critiques de l'Economie politique*, n° 23-24; 1984, "Rules and Implements, Investment in Forms", *Social Science Information*, vol. n° 1, 1984 ; 1985, "Les investissements de forme", dans L. Thévenot, (éd.), *Conventions économiques*, Paris, CEE-PUF; Desrosières, A., op. cit.; Desrosières, A., et Thévenot, L., 1988, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.

¹²Sur la constitution de personnes collectives, voir Boltanski, L., 1982, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit ; sur les opérations ordinaires de rapprochement et de traitement en général des personnes, voir Boltanski, L., et Thévenot, L., 1983, "Finding One's Way in Social Space : A Study Based on Games", *Social Sciences Information*, vol.22, n° 4-5 ; sur les procédures de singularisation et de désingularisation dans les mises en cal critiques, voir Boltanski, L., (avec Darre, Y. et Schiltz, M.-A.), 1984, "La dénonciation", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 51.

¹³Voir, par exemple, le tableau juxtaposant la grandeur matérielle du peuple, sa grand morale et sa force active dans les diverses professions, Mone, F.-J. , 1834, *Théorie de la statistique*, Louvain, Vanlinthout et Vandenzande, (traduction et notes par E. Tandel), pp. 18-33.

¹⁴Boltanski, L., et Thévenot, L., 1987, *Les économies de la grandeur*, Paris, CEE-PUF, 1987.

¹⁵En dépit de l'indignation que nous ressentons à la lecture de certains des auteurs cités nous n'avons pas adopté une posture polémique qui serait justifiée dans d'autres dispositifs mais qui empêcherait ici de restituer la pluralité des modes d'évaluation que nous cherchons à confronter. Le choix de ne pas alimenter le procès-verbal des disputes par ses propres dénonciations est un point de méthode important dans une sociologie de la critique. Pour autant, il ne qualifie nullement l'activité critique.

travaux portent sur les liens de parenté entre des personnes éminentes figurant dans des dictionnaires de personnes célèbres. Mais cette construction politique est étroitement liée à l'élaboration d'une statistique mathématique dont Galton jette les bases par une analyse de la corrélation¹⁶ qu'il inscrit dans l'esquisse d'une première table de mobilité. Détournant la loi normale de l'usage qu'en avait fait Quetelet¹⁷, il s'en sert pour normaliser, en généralisant des usages scolaires, une "échelle des talents" ou des "facultés mentales" permettant d'ordonner toute la société¹⁸, Pour rendre opératoire cette échelle¹⁹, Galton propose de la projeter sur les catégories sociales utilisées par C. Booth dans son enquête sociale sur Londres en 1880 (*Life and labour of the People in London*)²⁰ La "classe sociale" est ainsi un indicateur de la valeur sociale eugénique, et la mesure de l'hérédité passe par l'observation de ce qui sera désigné ultérieurement sous le terme de "mobilité sociale". Galton forme ainsi le projet de construction d'une matrice de mobilité sociale :

A titre d'exemple de ce qu'il serait intéressant d'étudier, supposons que nous prenions un nombre, suffisant pour des fins statistiques, de personnes occupant différentes classes sociales, ceux qui sont les moins *capables (efficient)* physiquement, intellectuellement et moralement et qui constituent notre classe inférieure, et ceux qui sont les plus capables et qui forment notre classes supérieure (...). Quelle proportion appartiennent à la même classe, et quelle proportion est issue de parents qui appartiennent à d'autres classes²¹?

Réalisant ce projet, Pearson propose, en 1904, de synthétiser par un coefficient de corrélation toute une matrice de mobilité sociale et d'établir "la mesure numérique de la relation entre les activités des pères et des fils" pour répondre à la question : "dans quelle mesure s'écarte-t-elle du hasard ?"²², A partir de travaux antérieurs sur la corrélation

¹⁶ Sur ces questions voir Mackenzie, D. A., 1981, *Statistics in Britain, 1865-1930*, Edimbo Edinburgh University Press.

¹⁷ Quetelet, A., 1849, *Letters Addressed to H. R. H. the Grand Duke of Saxe Coburg and Cot on the Theory of Probabilities, as applied to the Moral and Political Sciences*, Londres, Lay and Co., 1849 (traduction par Downes de l'édition française originale de 1845).

¹⁸ Galton, F., 1972, *Hereditary Genius*, Gloucester, Mass., Peter Smith, (introduction de C.D. Darlington, première édition, 1869).

¹⁹ Galton, F., 1909, *Essays in Eugenics*, Londres, London Eugenics Society.

²⁰ C. Booth, C., 1886, "On Occupations of the People of the United Kingdom, 1808-1881", *Journal of the Royal Statistical Society*, XLIX, 1886, pp. 314-445. La classification de Booth comprend les catégories suivantes : criminal, semi-criminal, loafers, etc.; very poor persons who subsist casual earnings, man of whom are inevitably poor from shiftlessness, idleness or drink; hard-working people (but with) a very bad character for improvidence and shiftlessness (toutes ces catégories étant "undesirable") ; mediocre class (of ordinary respectable working class) (catégorie chevauchant la moyenne) ; better paid artisans and foreman; lower middle class of shopkeepere clerks and subordinate professional men, who, as a rule are hard-working, energetic and sobe (large and successful entrepreneurs, leaders of the professions who) found great industries, establish vast undertakings, increase the wealth of multitudes and amass large fortune for themsl (and others) whether they be rich or poor (who are) enlightening its difficulties and imposin ideals, cité dans Mackensie, D. A., op. cit., p. 18. A propos de l'influence de ce mode d'appréhension des catégories sociales sur l'évolution des classifications socio-professionnelles britanniques voir l'étude historique de Szreter, S. R. , 1984, "The Genesis of the Registrar-General's Social Classification of Occupations", *The British Journal of Sociology*, vol XXXV, n° 4

²¹ Galton, F., *Hereditary Genius*, p. 37. Sauf mention contraire, les italiques sont ajoutés.

²² Pearson, K., 1904, "On the Theory of Contingency and its Relation to Association and No Correlation", *Drafter's Company Research Memoirs : Biometric Series*, Londres.

résultant de l'hérédité biologique, Pearson conclut "qu'environ les trois quarts de la ressemblance observée entre la profession du père et celle du fils est due à des influences héréditaires, et que le quart restant est dû à l'effet de l'environnement".

Le travail de construction de cette nouvelle forme de valeur sociale est étroitement lié au développement d'outils techniques utilisés par des statisticiens ou des démographes jusqu'à nos jours. A. Desrosières, examinant les conditions d'importation en France de la corrélation, a démontré l'importance du rôle de Lucien March, directeur de la Statistique Générale de la France²³. Familier des travaux de Galton²⁴ et de Pearson (dont il traduit en français la *Grammaire de la science*), L. March assiste en 1912 au premier congrès international d'eugénique à Londres, et, à son retour, fonde une société française d'eugénique dont il est le trésorier-archiviste²⁵.

La valeur sociale eugénique étant liée à des propriétés biologiques des personnes, son amélioration doit emprunter les mêmes voies que celle des espèces animales ou végétales. Le terme utilisé à l'origine par Galton, avant d'adopter celui d'eugénique, est "viriculture", et le mot "puériculture" témoigne de cette continuité²⁶. Dans "Pour la race, infertilité et puériculture", L. March développe un long parallèle²⁷ entre la puériculture et l'arboriculture :

L'ensemble des conditions dont se préoccupe l'arboriculteur, ou l'éleveur, quand il cherche les moyens d'obtenir le plus grand nombre de sujets sains, vigoureux et de la meilleure qualité pour le but à atteindre, mérite au moins autant d'attention que la conservation et l'amélioration de la vie une fois créée)²⁸

²³Desrosières, A., *op. cit.*

²⁴Il est l'auteur, dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris*, d'une notice nécrologique consacrée à F. Galton où il s'émerveille de son ingéniosité pratique, de la façon dont il imagina de réaliser la courbe des erreurs à l'aide de ce jouet d'enfant où des billes, tombant verticalement le long d'un plan hérissé de clous, se disposent d'elles-mêmes en colonnes inégales. March, L., 1911, "Nécrologie de Sir Francis Galton", *Journal de la Société de Statistique de Paris*, p. 203. Je dois à A. Desrosières d'avoir attiré mon attention sur les écrits de L. March.

²⁵Desrosières, A., *op. cit.*

²⁶Le professeur A. Pinard, membre de l'Académie de Médecine, assura le succès de ce terme repris à Caron (*Introduction à la puériculture*, 1865) et contribua à donner à la puériculture la cohérence d'un système de règles pour un élevage hygiénique rigoureux des enfants comportant une « eugennétique ou puériculture dans ses périodes initiales ». A. Pinard fut un membre éminent de la Société française d'eugénique fondée en 1913 et un des plus actifs propagateurs de ses principes, Lefaucheur, N., 1988, "La résistible création des accoucheurs des hôpitaux", *Sociologie du Travail*, n°2, pp. 323-352. Le préambule de l'ouvrage publié en 1904 par A. Pinard, *La puériculture*, fait ressortir les relations entre le médecin et le statisticien, particulièrement étroites dans le projet eugénique ; l'auteur, évoquant la responsabilité de celui qui veille sur "cent bébés à peine plus grands que des poupées", explique que "ce chiffre a été adopté pour faciliter le rapprochement constant avec le pourcentage de la statistique", Boltanski, L., 1969, *Prime éducation et morale de classe*, Paris, Mouton.

²⁷March, L., 1910, "Pour la race ; infertilité et puériculture", *Revue d'Hygiène et de Médecine* n° 5 et 6, pp. 1-4. Sur les variations autour de la notion de race voir l'ouvrage de P.-A. Taguieff, 1988, *La force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte.

²⁸March, L., *op. cit.*, p. 3.

Les eugénistes, à la différence de ceux qui entendent par puériculture la seule amélioration des conditions de développement des enfants, sont des puériculteurs à plus longue vue puisqu'ils se préoccupent de la qualité des semences :

En France, jusqu'à présent, on n'a guère intéressé l'opinion publique qu'à cette partie (de la puériculture) qui traite en somme de la conservation et de l'amélioration de la vie une fois créée (...). Pourquoi en France (...) où de nombreuses associations encouragent la culture de la pomme de terre ou des fleurs, l'aviculture et l'élevage des chevaux, ne verrait-on pas se former une fédération de toutes les bonnes volontés en faveur de la puériculture, pour la défense de la race ?²⁹

Dans une "adresse aux démographes" lancée lors du 7^e congrès international d'hygiène et de démographie (Londres, 1891), Galton leur enjoint d'étudier la "fécondité différentielle" des diverses classes sociales au sein d'une nation, et des différences de fécondité entre les nations elles-mêmes³⁰. Suivant cette recommandation, March présente au premier congrès d'eugénique 1912 un rapport sur "La fertilité des mariages suivant la profession et la situation sociale"³¹. Il y propose une exploitation des statistiques des familles issues du recensement de 1906. Parce que les familles ont été classées suivant la profession et la situation du chef de famille, cette statistique est "la première où l'on ait étendu à tout un pays l'étude de la fertilité des mariages suivant la profession". Elle permet donc "une mesure de la productivité des familles" néfaste entre "faible productivité et intellectualité de la profession"³²

²⁹*id.* pp. 2, 3, 18, 31. Dans des notes manuscrites sur l'eugénique facteur de religion, L. March décrit la planification eugénique comme une forme de philanthropie généralisée, plus globale que la charité : "La croyance eugénique étend la fonction de philanthropie aux générations futures ; elle rend ses actions plus (mot omis) qu'autrefois en s'occupant des familles et des sociétés dans leur totalité, et elle renforce l'importance du mariage, en dirigeant sérieusement l'attention sur la qualité probable du futur rejeton. Elle interdit toute forme de charité sentimentale dommageable pour la race", L. March, archives manuscrites, référence SGF 53051. Il note à propos du problème de l'eugénisme pratique : "Ne serait-il pas possible d'aider par une propagande éducative de caractère eugénique à distraire quelques-uns des millions attribués à une charité aveugle pour un emploi plus rationnel et plus national. Pourquoi les rejetons de parents aptes ne seraient-ils pas marqués d'une faveur spéciale ?".

³⁰Sutter, J., 1950, "L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats", Cahiers de l'INED, n° 11, Paris, PUF, p. 20. Le Bras, H., apporte des éléments pour une histoire de cette notion de fécondité dans "Histoire secrète de la fécondité", *Le Débat*, janvier 1981, pp. 77-101. Chez Vacher de Lapouge, le plus important des darwinistes sociaux français, la fécondité différentielle est l'expression d'une "lutte pour la descendance, et les sélections sociales" tendent à inverser "l'ordre naturel" en favorisant les dysgéniques au détriment des eugéniques, Vacher de Lapouge, G., 1896, *Les sélections sociales*, Paris, Albert Fontemoing ; Béjin, A., 1982, "Le sang, le sens et le travail : Georges Vacher de Lapouge darwiniste social fondateur de l'anthroposociologie", *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXXIII, 1982, pp. 323-343. A. Béjin a engagé une réflexion sur l'histoire des formes de prise en considération des liens du sang, de Malthus à la sociobiologie, en passant par Darwin, Galton, Spencer, Vacher de Lapouge, Fisher, dans "De Malthus à la sociobiologie », *Revue européenne des Sciences sociales*, t. XXIII, n° 69, pp. 121-137.

³¹ March, L., 1912, "La fertilité des mariages suivant la profession et la situation sociale" rapport présenté au premier congrès eugénique de Londres de 1912, publié dans *La Revue philanthropique*, p. 584 ss.

³²*Id.*, pp. 585, 587, 591. L. March suggère cependant que les modes d'enregistrement du statisticien devraient être relayés par d'autres moyens, afin d'appréhender au plus près les valeurs sociales et les canaux de leur transmission héréditaire : "la statistique administrative est impuissante, parce qu'elle n'a pas le droit de solliciter des réponses sur des points qui touchent de trop près à la vie privée. On ne peut que faire appel aux bonnes volontés, animées d'un même esprit de vérité, quand il s'agit d'interroger des

L'accroissement de la valeur sociale eugénique suppose le sacrifice d'un bonheur personnel et égoïste au profit de l'"espèce et des générations futures"³³. C'est dans la perspective de ce sacrifice par la procréation, que l'on doit comprendre la position que prend L. March à l'égard de la question de la mobilité sociale. Une mobilité sociale (ascendante) trop élevée va à l'encontre de ce sacrifice et donc de la valeur sociale eugénique:

Une erreur qui gouverne la pensée moderne est qu'il est nécessaire d'assurer une mobilité sociale complète afin de donner libre cours à la sélection sociale dans la société civilisée, qu'il est nécessaire d'assurer un milieu dans lequel homme puisse s'élever vite ou facilement du début le plus bas aux plus hautes offices, si son talent et son habileté sont suffisants; quels que puissent être avantages de ce système, non seulement je trouve qu'une extrême mobilité n'est pas nécessaire pour la sélection naturelle mais de plus, en dépit des clameurs prétendues que le pouvoir de s'élever trop aisément d'une classe à une autre positivement dangereux pour l'idéal eugénique, du moins dans les conditions sociales présentes sinon dans l'avenir. Celui qui a devant ses yeux un grand changement de classe sociale comme objet de son ambition ne s'embarrasse pas d'avance d'une femme et d'une famille qu'il peut ne pas être à même d'élever avec lui³⁴.

Le rappel des éléments principaux du projet eugénique originel est indispensable pour repérer, dans des élaborations ultérieures, les traces de ce système d'évaluation de la valeur sociale. On pourra ainsi faire apparaître plus nettement les glissements ou les tensions entre une qualification eugénique des citoyens et les constructions qui intègrent une qualification civique (égalité d'accès à l'enseignement scolaire), et une qualification cohérente avec un impératif d'efficacité *industrielle* (la hiérarchie de la qualification professionnelle).

Pendant les années cinquante, l'INED est le lieu d'un travail de réélaboration de ce projet eugénique, autour de ce qui est désigné comme "démographie qualitative". Elle participe à la fois de la construction politique de cette qualité eugénique (premier sens de qualitatif), et du développement d'enquêtes statistiques différentes des statistiques administratives de la SGF (second sens de qualitatif). A la Libération, le projet eugénique

généalogies, d'évoquer des souvenirs de famille, afin de jeter quelque lumière sur le grave problème de l'hérédité », L. March, "Pour la race, infertilité et puériculture", op. cit., p. 32.

³³ Id. La construction eugénique ne répond donc pas à l'ensemble des contraintes du modèle de bien commun et de cité auquel on peut rapporter une pluralité de construction d'ordre dans la philosophie politique, L. Boltanski et L. Thévenot, op. cit. Il n'y a pas de commune humanité et les citoyens n'y sont pas dotés de la même dignité, c'est-à-dire de la même capacité à accéder aux différents états de grandeur, puisque cette capacité est liée à une forme de patrimoine génétique et ne peut être modifiée. D'autre part, le sacrifice s'exprime dans la façon de donner ou de ne pas donner naissance à d'autres êtres humains, et ses bienfaits pour le bien commun ne profiteront qu'aux générations futures, ce qui implique une asymétrie radicale dans le traitement des citoyens. Notons que J. Rawls exclut, dans sa théorie de la justice, des formules d'équité entre générations: "There is no way for later generations to improve the situation of the least fortunate first generation", J. Rawls, *A Theory of Justice*, Oxford, Oxford University Press, § 44, "The problem of Justice between Generation", p. Z91.

³⁴ March, L., archives manuscrites, référence SGF 53051.

n'est nullement éteint en France, et il continue à servir de cadre à la statistique sociale, non sans certaines transformations progressives que nous allons examiner. Pour comprendre sa perpétuation, il faut se souvenir de l'importance, en amont de l'INED, de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, créée par A. Carrel en 1941 et dont sont issus un nombre important de cadres (et de travaux d'enquête) de l'INED³⁵. Selon ses statuts, la Fondation était chargée de "l'étude, sous tous les aspects, des mesures les plus propres à sauvegarder, améliorer et développer la population française dans toutes ses activités et d'améliorer l'état physiologique, mental et social de la population"³⁶. Le nom, initialement prévu par Carrel, d'Institut de l'homme, marquait encore plus clairement l'ambition de ce projet³⁷. Le rôle de telles institutions d'expertise et de conseil avait été auparavant clairement défini dans l'ouvrage de Carrel *L'homme, cet inconnu*³⁸, qui se proposait explicitement de fonder une cité eugénique, c'est-à-dire un ordre politique (dépassant la politique au sens courant du terme puisqu'il réunirait "chefs démocratiques et dictateurs") cohérent avec la valeur eugénique. A propos des "institutions nécessaires à la science de l'homme", Carrel écrivait :

Ce foyer de pensée serait composé, comme la Cour Suprême des Etats-Unis, d'un très petit nombre d'hommes (...). Les chefs démocratiques, aussi bien que les dictateurs, pourraient puiser à cette source de vérité scientifique les informations dont ils ont besoin pour développer une civilisation réellement humaine (...). Leur méditation silencieuse protégerait les habitants de la Cité nouvelle contre les inventions mécaniques qui sont dangereuses pour leurs tissus ou pour leur esprit (...), contre les fantaisies des spécialistes de l'éducation, de la nutrition, de la morale, de la sociologie, contre tous les progrès inspirés, non par les besoins du public, mais par l'intérêt personnel ou les illusions de leurs inventeurs (...). A la vérité, leur importance serait beaucoup plus grande encore que celle des juristes chargés de veiller sur la Constitution. Car ils auraient la garde du corps et de l'âme d'une grande race dans sa lutte tragique contre les sciences aveugles de la matière³⁹.

On retrouve, dans cette construction, certains éléments communs avec d'autres constructions d'ordre politique, comme la hiérarchie entre l'intérêt public et l'intérêt particulier, et la *dénonciation* d'autres principes de *grandeur*⁴⁰; mais le principe fondamental

³⁵Sur l'histoire de l'INED rapportée par l'un de ses acteurs, voir Girard, A., 1986, *L'Institut national d'études démographiques. Histoire et développement*, Paris, Editions de l'INED.

³⁶Soupault, R., 1952, *Alexis Carrel, 1873-1944*, Paris, Plon, p. 236.

³⁷*Id.*, p. 235.

³⁸Carrel, A., 1935, *L'homme, cet inconnu*, Paris, Plon.

³⁹*Id.*, pp. 353-354. Dans le cas de la stérilisation de Carrie Buck pour idiotie congénitale (our suprême des Etats-Unis considéra, en 1927, que la stérilisation pour motifs eugéniques relevait des pouvoirs de police de l'Etat, en dépit des critiques annonçant que "le règne des médecins allait advenir et que, au nom de la science (...), les pires formes de tyrannie seraient pratiquées"). Kevles, D.J., 1985, *In the Name of Eugenics. Genetics and the Uses of Human Heredity*, Berkeley, University of California Press, p. 111.

⁴⁰Boltanski, L. et Thévenot, L., *op. cit.*

de commune humanité est bafoué puisque les qualifications des personnes leur sont attachées en permanence dans d'inégales valeurs. Carrel exprime cet attachement sans ambages, en procédant à une identification complète entre les classes physiologiques d'équivalence eugénique et les classes sociales :

La répartition de la population d'un pays en différentes classes n'est pas l'effet du hasard, ni de conventions sociales. Elle a une base biologique profonde. Car elle dépend des propriétés physiologiques et mentales des individus (...). Ceux qui sont aujourd'hui des prolétaires doivent leur situation à des défauts héréditaires de leur corps et de leur esprit⁴¹.

De cette équivalence, il résulte une définition physiologique de ce qui est désigné selon d'autres principes comme "mobilité sociale", et le fait de "faciliter l'ascension des plus doués" constitue une priorité politique : "Les individus doivent monter ou descendre au niveau auquel les destine la qualité de leurs tissus et de leur âme. Il faut faciliter l'ascension de ceux qui ont les meilleurs organes et le meilleur esprit. Il faut que chacun occupe sa place naturelle"⁴²

L'œuvre de J. Sutter, médecin lui aussi, aide à comprendre les transformations de la construction eugénique, dans le prolongement des travaux d'A. Carrel et de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains. Comme beaucoup de collaborateurs recrutés par A. Sauvy à l'INED (notamment R. Gessain, et A. Girard qui anime l'équipe Sondages et statistiques, puis Psychologie sociale, et dont il sera question plus loin), J. Sutter est un ancien de la Fondation où il dirigeait l'équipe Nutrition. Proche d'A. Carrel⁴³, il réélabore les catégories conceptuelles et les outils techniques dont le régent de la Fondation avait entrepris de montrer la cohérence dans le cadre d'une cité nouvelle, et propose le dessin d'une nouvelle science de l'homme. Deux écrits de J. Sutter éclairent particulièrement cette réélaboration : un article paru dans la première livraison de *Population*, au début de l'année 1946, "Le facteur 'qualité' en démographie"⁴⁴, et un volume des *Cahiers de l'INED* intitulé "L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats" et publié quatre ans plus tard⁴⁵. A la lumière de ces écrits, on comprend la cohérence des travaux successifs de J. Sutter qui, après des études d'hygiène alimentaire (*Guide pour l'établissement des rations alimentaires équilibrées*), se consacre, avec le Dr Gessain, au projet d'une étude de génétique de population menée sur des isolats constitués de petits groupes endogames⁴⁶. J. Sutter

⁴¹Carrel, A., *op. cit.*, p. 361.

⁴²*d.*, p. 362.

⁴³J. Sutter fut proche d'A. Carrel, jusqu'à son décès en 1944, R. Soupault, *op. cit.*, . Dans la biographie que R. Soupault a consacrée à Carrel, c'est J. Sutter qui rédigea le catalogue exhaustif des œuvres de Carrel, pp. 277-296.

⁴⁴Sutter, J., 1946, "Le facteur 'qualité' en démographie", *Population*, n°1, pp. 229-316.

⁴⁵Sutter, J. "L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats", *op. cit.*

⁴⁶R. Gessain dirigeait à la Fondation l'équipe "Population". Ayant participé à des missions de J. Soustelle au Mexique, de Charcot et de P.-E. Victor, il crée au Musée de l'Homme le Centre de recherches anthropologiques. J. Sutter travaillait sur la mesure du taux de consanguin dans diverses communes du

contribue en effet à modifier la définition strictement héréditaire de la valeur eugénique des personnes. Tout en mettant en avant l'intelligence comme indicateur de cette valeur, il insiste, en se référant aux travaux de Lewyn⁴⁷, sur sa sensibilité au milieu et la possibilité de la cultiver⁴⁸. Cet amendement à la définition originale de la qualité eugénique permet d'étendre le champ couvert par la nouvelle science qui permettrait d'"apprécier exactement la valeur globale de l'individu et mettre en évidence les nombreux facteurs qui la conditionnent (...): 1. les facteurs biologiques comprenant entre autres les facteurs héréditaires et physiologiques; 2. les facteurs sociaux et économiques, souvent difficilement dissociables; 3. les facteurs humains proprement dits d'ordre culturel ou éducatif"⁴⁹. Est citée en exemple l'enquête auprès de sept écoles du XIII^e arrondissement de Paris (65 enfants), publiée en 1940 par l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle, et qui montre l'influence sur la "valeur biologique de l'enfant" des "conditions de vie comportant l'alimentation (fréquence des repas carnés), du budget familial, des conditions d'habitation, de l'occupation de la mère de famille"⁵⁰. Prenant le relais de l'"hygiène pastorienne" classique, dont l'action « atteint, sous nos climats, un plafond difficilement dépassable », et de l'"hygiène sociale"⁵¹, ce type d'enquête illustre ce que l'auteur promeut sous le nom de démographie qualitative. Du fait de l'extension de ce qui est compris dans la valeur eugénique, J. Sutter met en cohérence tout un ensemble de travaux qui ne relèvent plus, aujourd'hui, des mêmes disciplines ou domaines d'intervention : puériculture, hygiène alimentaire, génétique, sociologie, orientation professionnelle, psychotechnique, psychologie industrielle, ergonomie, etc. Un exemple d'un nouveau domaine qui "s'est ouvert aux investigations des eugénistes" est celui "des

Finistère et participe au choix du terrain de Plozévet, A. Girard, *L'INED*, op. cit., p. 117. J. Sutter et L. Tabah publieront, dans les années cinquante, toute une série de travaux sur "les effets de la consanguinité et de l'endogamie" des mariages, visant à évaluer "la qualité de la descendance" issue de ces mariages, et montrant "que les zones géographiques fortement endogames doivent acquiescer, par rapport à celles qui le sont moins, des caractéristiques qualitatives différentes", Sutter, J., et Tabah, L., 1953, "Structure de la mortalité dans familles consanguines", *Population*, n° 4, pp. 511-526 (p. 525). Le projet d'enquête "isolat" qui, selon R. Gessain, trouvait sa cohérence dans le cadre de ce que A. Carrel nommait les problèmes humains", et était donc d'orientation eugénique, sera ultérieurement transformé en projet d'une autre nature, sur le "changement". Comme le remarque ironiquement A. Drouard : "Pour les besoins de la cause la grande enquête sur Plozévet a été présentée comme une contribution à l'étude du changement dans le monde agricole alors que dans l'esprit de ses initiateurs la préoccupation profonde était tout autre... », Drouard, A., 1983, "Les trois âges de la fondation française pour l'étude des problèmes humains", *Population*, n° 6, pp. 1017-1048.

⁴⁷Lewyn, K., 1939, "Experiments in Social Space". *Harvard Educational Review*, vol. 21, n°32.

⁴⁸Sutter, J., "Le facteur 'qualité' en démographie", op. cit., p. 312.

⁴⁹*Id.*, pp. 305-306. Cette attention au milieu peut être rapprochée de l'influence lam dans la criminologie et l'eugénisme français, N. Lefaucheur, "Quand leur situation était inférieure à celle de l'orphelin; ou le psychiatre, la marâtre et le délinquant juvénile", 1987, *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 3^e trimestre, pp. 104-120; W. H. Schneider, 1986, "L'eugénisme en France : le tournant des années trente", *Sciences sociales et Santé*, vol. IV, n° 3-4, nov., pp. 81-114.

⁵⁰Ces investigations ont quelque parenté avec les enquêtes statistiques ultérieures sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et les taux d'activité, cf. J. Desabie, 1987, "Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages", dans Affichard, J., éd., *Pour une histoire de la statistique*, op. cit. Cependant, elles s'inscrivent ici dans un tout autre ordre d'évaluation et il ne s'agit pas de contribuer à établir une mesure des capacités industrielles ni de leur coût.

⁵¹Sutter, J., "Le facteur 'qualité' en démographie", op. cit., p. 307.

relations qui doivent s'établir entre les "cadres" et les "exécutants"⁵². Dans la même perspective, les docteurs A. Gros et J.-J. Guillon "espèrent beaucoup de la création du 'conseiller de relation'", estimant que "les idées eugénistes (...) peuvent désormais être mises de plus en plus en pratique"⁵³. Tout en s'élargissant dans la démographie qualitative, la perspective de ces travaux reste étroitement liée à une construction politique d'une valeur sociale attachée à un bien commun, à une "question d'Etat" concernant "out homme politique soucieux du bien-être de ses concitoyens", l'eugénique étant "appelée à avoir de fréquents contacts avec la politique"⁵⁴ « ainsi armée (par la démographie qualitative) l'eugénique doit être seule qualifiée pour orienter les politiques de population"⁵⁵.

Il est important de souligner, pour comprendre le développement, à l'INED, d'un programme d'enquêtes très approfondies sur ces questions, qui influencera ultérieurement celui de l'INSEE, que le terme qualitatif renvoie à la fois à une évaluation de la valeur des citoyens s'opposant à un comptage "quantitatif" de citoyens égaux, et à des méthodes de mesure s'opposant à celles de la statistique administrative développée par la SGF. Sutter revient à plusieurs reprises sur les liens entre l'objet de cette science politique qui s'intéresse à la "qualité" de l'homme et non à des comptages quantitatifs, et les formes de connaissance qualitatives qui ne peuvent être celles de la statistique collectant des informations par des canaux administratifs ou des recensements. Les statistiques administratives supposent une "certaine homogénéité propre à décrire un groupe"⁵⁶. Pour la démographie qualitative, en revanche, c'est « la connaissance du degré d'association entre les différents caractères ou facteurs observés à l'intérieur du groupe qui est la plus intéressante. Autrement dit, c'est l'étude des corrélations qui peut donner les meilleurs résultats ». J. Sutter reprend ici l'opposition développée par Galton entre la moyenne (l'individu type) et, d'autre part, la dispersion qualitative qui mène à la corrélation⁵⁷. A. Sauvy, dont Sutter rappelle qu'il a fixé à l'INED la mission d'élaborer une "biologie sociale"⁵⁸, souligne, dans son introduction à *L'eugénique*, l'importance de cette approche qualitative:

Bien que le Haut Comité de la Population ait manifesté, dans ses débats et dans la rédaction du Code de la famille, un souci étendu du point de vue qualitatif (certificat pré-nuptial, lutte contre l'alcoolisme, problème du logement, etc.), le préjugé et les confusions terminologiques montrent une grande ténacité

⁵²Sutter, J., "L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats", *op. cit.*, p. 219.

⁵³ Id., pp. 221-222. Sur le développement, en France, de la psychologie industrielle et des techniques de management, en rapport avec la constitution de l'identité des cadres, voir L. Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, *op. cit.*

⁵⁴Sutter, J., "L'eugénique. Problème, méthodes, résultats", *op. cit.*, p. 235.

⁵⁵Sutter, J., 1946, Compte rendu critique de l'ouvrage de F. Osborn, *Preface to Eugenics*, New York-Londres, Harper, 1940, *Population*, n° I, pp. 743-744.

⁵⁶Sutter, J., "Le facteur "qualité" en démographie", *op. cit.*, p. 303.

⁵⁷Galton, F., 1888, "Co-relations and their Measurements, Chiefly from Anthropometric Data", *Proceedings of the Royal Society*, n° 45, pp. 135-136.

⁵⁸Sauvy, A., 1946, "Faits et problèmes du jour", *Population*, n° 1, janvier-mars, pp. 197-202.

(...). Les problèmes de la qualité n'ont pas été étudiés, en France, avec la même continuité, ni avec la même intensité que dans les pays anglo-saxons. L'eugénie, l'eugénique ou l'eugénisme souffrent de cette relative indifférence, non seulement dans leur contenu mais dans l'imprécision même de la terminologie⁵⁹.

Et il poursuit ce constat par une prophétie que le lecteur pourra apprécier dans la suite de cette chronique:

Le déclin apparent de la science eugénique, plutôt de la valeur dont elle bénéficie, ne doit pas faire illusion. Sous d'autres formes et peut-être sous d'autres noms, c'est elle qui fournira, sans doute, les débats les plus vifs et les plus profonds dans la société à venir.

De la démographie qualitative au handicap socio-culturel

Les éclaircissements précédents et la référence à différents principes de qualification des citoyens peuvent aider à l'analyse de l'intense travail de réélaboration des formes de la statistique sociale française qui, dans les années cinquante et soixante, contribue au passage du questionnement eugénique sur l'ordre social aux interrogations sur la "qualification" scolaire et le "handicap socioculturel". On se limitera ici aux traces de cette réélaboration qui peuvent être recueillies dans les enquêtes de mobilité, ce qui conduira à réexaminer le matériel collecté antérieurement dans le cadre du travail consacré à la chronique de ces enquêtes⁶⁰. On le complétera en y incluant des enquêtes d'orientation qui bien que ne relevant pas strictement du genre, ne peuvent être séparées des précédentes.

La première enquête de mobilité dont les résultats sont publiés par l'INED en 1950 est une enquête italienne⁶¹. Son auteur, L. Livi, distingue quatre facteurs qui peuvent diminuer la mobilité sociale et conduire à ce qu'il nomme dans un vocabulaire hygiéniste, "occlusion sociale : les causes bio-héréditaires, le milieu familial, le milieu géographique, les causes économiques héréditaires". L'orientation eugéniste de l'enquête apparaît clairement lorsque l'auteur souligne que, malgré "la tendance des pays les plus civilisés (à) réduire l'action des causes nuisibles (...) liées à un milieu familial ou extérieur défavorable", les premières causes, bio-héréditaires, ne doivent pas être combattues : "l'action de l'Etat, bien au contraire, tend à renforcer leurs effets, en favorisant l'élévation des plus capables,

⁵⁹Sutter, J., "L'eugénique. Problèmes, méthodes, résultats", *op. cit.*, pp. 9-10.

⁶⁰Thévenot, L., "Les enquêtes Formation qualification professionnelle et leurs ancêtres français", *op. cit.*

⁶¹Cette enquête est le résultat de questions ajoutées à un sondage sur le revenu des familles réalisé auprès de 650 hommes. Il y est fait référence dans les enquêtes ultérieures de l'INED effectuées par M. Brésard et A. Girard, ainsi que dans l'ouvrage classique de D. Glass sur la mobilité sociale, *Social Mobility in Great Britain*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1954. Pour plus de détails, voir L. Livi 1950, "Sur la mesure de la mobilité sociale", *Population*, janvier-mars 1950, L. Thévenot, *op. cit.*

et en leur réservant les positions les plus importantes"⁶². Le contraste avec l'interrogation sur l'ordre des qualifications professionnelles, qui marquera les enquêtes de l'INSEE, est accusé par le fait que les changements qui surviennent dans le cours de la même vie, que l'on étudiera plus tard comme mobilité professionnelle ou mobilité sociale intragénérationnelle, ne sont pas pris en compte par Livi qui les traite comme une conséquence naturelle du cycle de la vie. Ce n'est pas la capacité professionnelle qui cherche à évaluer au moyen du critère professionnel qu'il emploie, mais la corrélation avec les critères économiques et culturels.

Introduisant l'enquête de M. Brésard, réalisée à l'INED et publiée également en 1950, A. Sauvy la situe dans la même perspective, se demandant si "les conditions sociales de départ des individus s'opposent à cette sélection des valeurs", à "l'accession des plus doués et des plus méritants aux postes élevés de la hiérarchie sociale"⁶³, A la différence de la précédente, l'exploitation de l'enquête est centrée sur la taille de la famille⁶⁴. Le point de départ est "la loi de capillarité sociale" d'Arsène Dumont qui lie le "désir d'ascension de toutes les molécules sociales" à une moindre fertilité, les enfants étant "un bagage encombrant, un obstacle au succès, un mal sans compensation"⁶⁵, La corrélation établie confirme bien cette relation entre ascension et taille de la famille. Mais Brésard ne s'appuie pas sur cette relation pour fustiger, comme Dumont, l'absence de "sacrifice de l'individu à la conservation de l'espèce qui caractérise l'aspiration à vivre bourgeoisement et le renoncement à la charge de nombreux enfants"⁶⁶, Brésard dénonce les "situations défavorisées" des familles nombreuses et le "handicap" dont elles souffrent, usant de catégories qui seront au cœur de la critique de l'inégalité des chances. D'autre part, Brésard introduit une distinction appelée à un grand essor entre un "handicap culturel" des milieux qui "n'ont pas un caractère essentiellement intellectuel" et un handicap "économique"⁶⁷, L'article d'A. Girard qui constitue le second volet de la précédente étude et présente les résultats d'une enquête dans les lycées et les facultés reprend des formulations proches de celles de M. Brésard : "La charge d'une famille nombreuse ajoute dans l'effort d'ascension une nouvelle inégalité sociale"⁶⁸.

Les premiers travaux sur la mobilité sociale réalisés à l'INSEE sont dérivés de questions ajoutées à l'enquête sur l'Emploi de 1953. Cette enquête se trouvera au cœur du dispositif de mesure d'un capital industriel de main-d'œuvre, dispositif d'évaluation des ressources productives, de leur qualification professionnelle, des dysfonctionnements du

⁶²L. Livi, *op. cit.*, p. 76.

⁶³Brésard, M., 1950, "Mobilité sociale et dimension de la famille", *Population*, n° 5, juillet-septembre.

⁶⁴Cette enquête, réalisée en 1948 sur un échantillon de 3 000 hommes actifs de 18 à 50 ans, s'appuie sur un important questionnaire remontant des lignées sur quatre générations et comprenant notamment une question sur la profession envisagée par les enfants, L. Thevenot, *op. cit.*

⁶⁵Dumont, A., 1898, *Natalité et démocratie, conférences faites à l'École d'Anthropologie de Paris*, Paris, Schleicher Frères, pp. 182-184.

⁶⁶*id.* p.113.

⁶⁷Brésard, M., *op.cit.* p.563.

⁶⁸Girard, A., 1951, "Mobilité sociale et dimension de la famille", *Population*, 6, jan vier-mars.

chômage et de l'inactivité⁶⁹. Dans un article qui n'est d'ailleurs pas publié par l'INSEE, J. Desabie se place dans une orientation toute différente dont nous avons retracé l'origine. Témoignant de la confrontation critique entre des définitions très différentes d'un ordre social justifiable, il rappelle qu'une forte mobilité peut être justifiable selon des principes très différents : un "idéal démocratique d'égalité des chances, une exigence de liberté pour choisir l'état qui convient le mieux, un impératif d'efficacité qui suppose de recruter des dirigeants sur une base aussi large que possible" et d'éviter un sentiment d'injustice chez des "individus de valeur qui, maintenus par la rigidité sociale dans un état inférieur, deviennent facilement des révolutionnaires"⁷⁰. Desabie met en avant une qualification des personnes par le "phénotype", destinée à intégrer l'"hérédité, le génotype" et d'autre part, le "milieu", l'"histoire jusqu'à l'instant où on l'étudie, l'éducation étant un des aspects de l'histoire de l'individu". C'est sur cette capacité que portera l'épreuve de la sélection : "La sélection, lorsque sélection il y a (la lutte pour la vie n'est pas spécialement rude dans l'espèce humaine) est réalisée en fonction du phénotype (...). La répartition des gènes chez les "élus" n'est donc pas extrêmement différente de celle qui existe dans la masse, cela est encore plus vrai pour leurs descendants (phénomène de la régression)"⁷¹, J. Desabie reprend ici les éléments du jugement eugénique (jusqu'au sens original de régression chez Galton), tout en confortant, comme Sutter, l'intégration de la stricte hérédité avec le milieu : "La variation de l'intelligence en fonction de la taille de la famille ne peut guère s'expliquer sans faire appel à l'influence du milieu (plus la famille est nombreuse, moins chaque enfant commodément installé pour travailler, "chauffé" par ses parents). La vérité est qu'en dépit de tous les efforts, un test ne mesure jamais des qualités innées l'état pur et est fortement soumis aux influences du milieu"⁷², J. Desabie situe son travail dans la lignée des travaux de L. Livi⁷³, A. Girard⁷⁴, M. Brésard⁷⁵ et de l'enquête sur les 100 000 enfants que nous allons maintenant évoquer.

Cette enquête auprès de 100 000 enfants réalisée à la Fondation et exploitée à l'INED en 1944, fait suite à un projet de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, lui-même issu d'un projet de H. Wallon de 1936. Les avatars successifs de ce projet et leurs justifications respectives offrent donc un matériel précieux sur les transformations, durant cette période, des qualités qu'il s'agit d'évaluer et des injustices ou désajustements qu'il s'agit de mettre en évidence par des statistiques sociales. G. Heuyer, qui introduit la publication des résultats de l'enquête de l'INED par un chapitre sur "Le recensement de

⁶⁹Affichard, J., "L'enquête Emploi", dans Affichard, J., éd., *Pour une histoire de la statistique*, op.cit., pp.87-115.

⁷⁰Desabie, J., 1955, "La mobilité sociale en France", *Bulletin de la SEDEIS*, nov., p.2.

⁷¹*id.*, p.23.

⁷²J. Desabie ajoute la critique suivante : "On n'oubliera pas non plus qu'un test est toujours conçu par un membre des classes moyennes ou supérieures et (...) ne saurait classer défavorablement son auteur ni les gens qui lui ressemblent", *Id.*

⁷³L. Livi, *op.cit.*

⁷⁴Girard, A., "Mobilité sociale et dimension de la famille", *op. cit.*

⁷⁵Brésard, M., *op.cit.*

enfants déficients en France"⁷⁶, était déjà membre de la commission d'enfance déficiente et en danger moral créée en 1936 par H. Sellier, ministre de la Santé publique, et placée sous la présidence de H. Wallon⁷⁷. Cette commission interministérielle ne put réaliser l'enquête après la démission de H. Sellier mais mit sur pied un projet de loi concernant les mesures d'assistance et d'éducation de l'enfance déficiente. Lorsque le Dr Préhaut reprit le projet dans le cadre des activités de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (avec certains des membres de la précédente commission), il souligna les modifications qui devaient être apportées pour ajuster l'enquête à la mission générale de la Fondation. L'enquête amorcée avant la guerre "ne doit plus se limiter au seul recensement des enfants anormaux, mais doit conduire à une évaluation du capital actif de l'enfance d'âge scolaire, autant qu'à la valorisation du passif récupérable (...) et déterminer la valeur mentale du capital humain représenté en France par les enfants d'âge scolaire de 6 à 14 ans"⁷⁸. Il s'agit d'établir un tableau général de la distribution des jeunes générations suivant leur qualité eugénique, de donner un aperçu de tous les niveaux, du plus bas au meilleur et, par conséquent, recenser aussi bien le surdoué que le déficient. La classification proposée par G. Heuyer est conçue pour faire correspondre l'échelle de qualification eugénique avec une échelle d'états de "placement", qui comprennent aussi bien des types de classes scolaires que des "sections d'anormaux annexées aux hôpitaux psychiatriques pour les sujets irrécupérables", des qualifications professionnelles, le "débile léger" devant recevoir une "éducation professionnelle en vue du placement comme ouvrier qualifié" et le "débile simple" ne pouvant faire qu'un "manœuvre capable d'exécuter des travaux automatisés". D'autre part, les résultats de l'enquête sur les enfants

⁷⁶Heuyer, G., Pieron, J., Pieron, H. (Mme), Sauvy, A., (eds), 1950, "Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire. Une enquête nationale dans l'enseignement primaire", *Cahiers de l'INED*, n°13, Paris, PUF.

⁷⁷Sur l'importance du rôle de G. Heuyer dans la constitution du corps des pédo-psychiatres sur leur champ d'intervention et leurs rapports avec le système éducatif, voir Pinel, P., Zafiroopoulos, M., 1978, "La médicalisation de l'échec scolaire ; de la pédopsychiatrie à la psychanalyse infantile", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 24, novembre, pp. 23. N. Lefaucheur, "Quand leur situation était inférieure à celle de l'orphelin", *op. cit.* Nadine Lefaucheur souligne que Heuyer, tout en étant influencé par les théories de la dégénérescence développées par Morel, Magnan et Dupré, parlera de "fait hérédito-social".

⁷⁸Rapport du docteur Préhaut sur le but de l'enquête de la Fondation cité dans G. Heuyer, Pieron, H., PLERON, H. (Mme), et A. Sauvy ((eds), *op. cit.* Sans retracer ici l'évolution de cette notion de "capital humain", rappelons que l'économiste I. Fisher, généralisant le concept de capital à toute source d'un flux de revenus, propose d'y inclure les êtres humains comme "capital humain", *The Nature of Capital and Income*, New York, Macmillan, 1906. Instigateur de l'American Eugenetic Society, préoccupé des investissements de santé améliorant la machine humaine considérée comme machine industrielle, I. Fisher fut membre fondateur du Committee of One Hundred for National Health, destiné à favoriser la création d'un ministère de santé publique. A. Cot, "Le gène et l'intérêt, l'anamorphose d'Irving Fisher", *Economia*, n° 6, 1989, pp. 89-107. Annie Cot rappelle que Maurice Allais, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à I. Fisher en 1947 dans la *Revue d'Économie politique*, rend hommage à sa "campagne pour le développement l'hygiène, de la santé et de l'eugénisme" et exhorte à suivre son exemple pour éviter "la dégénérescence du monde civilisé par la décadence physiologique des éléments supérieurs et la reproduction excessive des éléments inférieurs". Le lien entre santé publique et eugénisme, via la notion capital humain, est très étroit chez les eugénistes français des années vingt. Pour Sicard de Plauzole, dont les *Principes d'hygiène* publiés en 1927 sont préfacés par Pinard, le rôle de l'eugénisme est, dans la zootechnique humaine, d'assurer la production du meilleur capital humain tandis que l'hygiène sociale assure le meilleur rendement du capital investi. W. H. Schneider, "L'eugénisme en France : le tournant des années trente", *op. cit.*, p. 91. Dans les *Cahiers du bolchevisme*, le député communiste Georges Lévy reprend cette notion de capital humain emprunté à Sicard pour rappeler que "les dépenses de santé publique sont d'excellents placements, qu'elles économisent, pour l'avenir, la dégénérescence de la race, la morbidité, la mortalité", Lévy, G., 1937, "Le problème de la santé publique en France", *Cahiers du bolchevisme*, pp. 48-61, (cité dans W. H. Schneider, *op. cit.*, p. 109).

sont utilisés pour qualifier leurs antécédents et servent à établir une hiérarchie des milieux professionnels à partir des résultats aux tests des enfants issus de ces milieux⁷⁹.

Dans l'introduction à l'ouvrage, A. Sauvy se réfère lui-même aux "facteurs qualitatifs, au capital (qu'est) pour une nation, l'intelligence de ses enfants". Mais il s'interroge aussi sur l'influence du milieu familial, et met en garde contre une interprétation strictement "biologique et héréditaire" des tests d'intelligence qui ne tiendraient pas compte de l'"influence du milieu" déjà sensible à l'âge de dix ans, et il introduit également à ce propos la notion de "handicap" à combler⁸⁰. Dans la formulation d'A. Girard, en 1953, il est clair que ce handicap nuit à une distribution des personnes eugénique, les "mieux-doués" risquant de ne pas accéder aux états de grandeur en accord avec leur qualité : "Il importe que les mieux doués puissent accéder à une haute culture, quel que soit le niveau social de leur famille"⁸¹. Or, ajoute Girard, en se référant notamment à l'enquête de M. Brésard de 1948, "la sélection des meilleurs est loin d'être réalisée. La très faible proportion des enfants d'ouvriers qui poursuivent des études a souvent été dénoncée, notamment dans *Population*".

Afin de collecter des données statistiques à l'appui de cette dénonciation, et de permettre d'envisager des mesures pour pallier l'injustice de la distribution des membres de la société dans des états professionnels, une enquête complémentaire à la précédente est réalisée sept années plus tard. Les directeurs d'écoles sont interrogés sur les études, les orientations et éventuellement les métiers exercés par les élèves classés comme bien-doués selon les tests de l'enquête initiale. Commentant les résultats, A. Girard et H. Bastide reprennent la distinction, faite auparavant par Brésard, entre une influence "économique" et une influence "psycho-sociale", ou "culturelle", distinction appelée à devenir une des oppositions structurelles dans la sociologie de la reproduction sociale (non sans de radicales transformations sur lesquelles nous reviendrons), et dont il importe de suivre les réélaborations successives.

La différence selon la profession du père est moins économique (tels ouvriers spécialisés ou qualifiés pouvant disposer de ressources supérieures à tels petits employés ou fonctionnaires) que psycho-sociale et culturelle liée à la représentation que se font d'eux-mêmes les divers groupes professionnels et à leurs ambitions sociales⁸².

Un an plus tard, dans le chapitre "La détermination de l'avenir des bien doués" du second *Cahier de l'INED* consacré à l'enquête sur "le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire", A. Girard et H. Bastide reprennent le point précédent et utilisent le terme de

⁷⁹Heuyer, G., Pieron, H., Pieron, H. (Mme) et Sauvy, A., (eds.), *op. cit.*, p.27.

⁸⁰Id., pp.11-12.

⁸¹Girard, A., 1961, "La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets", *Travaux et documents*, n°38, Paris, INED-PUF, p.21.

⁸²Id., p.661.

"désavantagés" pour désigner le handicap dont parlait Sauvy : "A niveau intellectuel égal, l'accès des enfants à l'instruction au-delà du cycle primaire n'est pas également répartie dans les divers milieux"⁸³

Sept ans plus tard, en 1961, A. Girard publie à l'INED un ouvrage préfacé par A. Sauvy et intitulé *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets* qui offre un intéressant point de repère dans la chaîne des transformations examinées ici. Une large partie des argumentations tirent encore leur pertinence de la construction eugénique à laquelle il est fait explicitement référence, de même qu'à l'ouvrage de J. Sutter sur ce sujet :

Diverses études ont montré qu'il existe dans toute population un certain nombre d'individus, hommes ou femmes, déficients ou caractériels, et à l'autre extrémité, d'individus aptes à occuper une place importante, les "bien doués". Les premiers risquent de demeurer à la charge de la collectivité, si celle-ci n'y prend garde. Mais parmi les autres, tous ne parviennent pas à utiliser leurs dons, à s'exprimer, et il est certain qu'il en résulte une perte. Jusqu'à présent, et en France en tout cas, la société s'est plus penchée sur les déficients que sur les bien-doués, pour des raisons assez évidentes⁸⁴.

C'est aussi dans cette orientation eugénique qu'A. Girard s'intéresse à travaux de L. S. Penrose qui visent à démontrer que le choix du conjoint permet de compenser les effets, néfastes sur "la qualité" de la population, de l'hérédité et des inégales fécondités suivant les milieux. On sait qu'A. Girard avait réalisé en 1959 une enquête sur ce sujet⁸⁵. Soulignons que le choix du conjoint avant d'être relié à la "mobilité sociale", à l'"égalité des chances", voire à la "reproduction" de la stratification sociale" (comme le fait A. Girard dans la préface de la deuxième édition de 1974), était étroitement lié à la question eugénique de la transmission héréditaire de la qualité, et de l'*assortative mating* (que l'auteur traduit par "choix du conjoint") :

Les futurs conjoints peuvent choisir leur partenaire parmi des personnes qui leur ressemblent, ou bien éviter d'épouser des personnes qui ont des caractères communs avec eux, physiques ou psychologiques. Dans un cas comme dans l'autre, choix positif ou choix négatif, la distribution des gènes dans la population se trouve affectée, et les caractères qui se transmettent par l'hérédité ne répartissent pas de la même manière au cours des générations successives⁸⁶.

⁸³ Laugier, H., éd., 1954, "Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire. La détermination aptitudes. L'influence des facteurs constitutionnels, familiaux et sociaux", *Cahiers de l'INED*, n° 23, Paris, PUF, 1954.

⁸⁴ Girard, A., 1961, *La réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets, Travaux et documents*, n° 38, Paris, INED-PUF, p. 21.

⁸⁵ Girard, A., 1974, "Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France", *Cahiers de l'INED*, n° 70, Paris, (2e édition).

⁸⁶ *Id.* introduction à la première édition.

Le volume sur *La réussite sociale* comprend également une étude sur "les hommes illustres et la qualité des personnalités les plus éminentes", qui rejoint les premiers travaux de Galton, ceux de Terman des années vingt (*Genetic Studies of Genius*). Cl. Lévy-Leboyer fait référence à ces auteurs dans une revue de la littérature sur "les déterminants de la supériorité", en les présentant comme les inventeurs de "l'historiométrie qui applique aux documents relatifs l'enfance des hommes illustres une méthode d'évaluation dérivée du "quotient intellectuel"⁸⁷.

Cependant, plus activement que dans le texte de 1954, A. Girard fraye des compromis entre la valeur sociale eugénique (E) et des définitions du bien commun qui correspondent à des grandeurs pouvant servir à la construction cités⁸⁸. Ainsi, la référence à une grandeur civique (C) est suggérée par la critique des inégalités et de l'"inertie sociale", par la référence à une "volonté de justice" et à la nécessité de "démocratiser". En outre, A. Girard introduit une grandeur d'efficacité industrielle (I) qui va jouer, dans les années soixante et soixante-dix, un rôle central pour justifier les développements des statistiques sociales, notamment dans le cadre d'un dispositif de planification⁸⁹. L'interrogation sur la justice de la distribution des états de grandeur prend alors la forme d'une enquête sur l'ajustement de ces grandeurs (professions) aux capacités potentielles des membres de la société (niveau de formation). Dix ans avant la création des instruments appropriés à cette évaluation que seront les enquêtes "Formation Qualification Professionnelle" de l'INSEE, A. Girard décrit le dispositif souhaitable pour organiser et prévoir l'orientation et la sélection des enfants d'âge scolaire et déploie les éléments principaux de cette cité industrielle (c'est nous qui soulignons) :

Le progrès technique et la division du travail accroissent chaque jour nombre des emplois qui demandent une spécialisation plus grande, et requièrent des individus qui les occupent, non seulement des aptitudes définies, mais encore une formation professionnelle plus poussée (...). Le développement économique suppose un équilibre entre la demande et l'offre pour chaque catégorie d'emplois, chacun cherchant une activité en rapport avec l'enseignement reçu (...). Une organisation idéale de l'enseignement devrait tenir compte, à long ou à moyen

⁸⁷Girard, A., 1975, "la réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets", op.cit. Pour une critique de la psychologie de la mobilité sociale développée par Cl. Lévy-Leboyer, voir Merllie, D., 1975, "Psychologie et mobilité sociale", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°3, pp.94-115.

⁸⁸Boltanski, L., et Thévenot, L., *Les économies de la grandeur*, op.cit.

⁸⁹Dans *Les économies de la grandeur*, nous avons examiné les fondements des ordres civique et industriel, tels que les déploient les philosophies politiques de J.-J. Rousseau et C.-H. de Saint Simon. Dans la construction politique systématisée par ce dernier, les grands sont des savants ou des industriels capables, dont les travaux sont "d'une utilité positive à la société", et les petits des "oisifs et des fainéants" voir C.-H. de Saint-Simon, *L'organisateur*, dans *Ceuvres*, Paris E. Dentu, 1869, vol. 4, p. 24. C'est par rapport à cette capacité de citoyen actif pour la production, Du système industriel, id., vol. 5, pp. 45-46, que trouvent leur pertinence les classifications selon la qualification professionnelle, notamment les classifications des conventions collectives dont A. Desrosières a montré la marque sur les nomenclatures des catégories socio-professionnelles construites par l'INSEE, Desrosières, A., 1977, "Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles", *Pour une histoire de la statistique*, t.I, INSEE, 1977. Ajoutons que cette grandeur engage l'avenir et justifie des dispositifs d'organisation systématique et de prévision qui préfigurent la planification, *L'organisateur*, op. cit., p. 53.

*terme, et en tout cas quelques années à l'avance, de la nature et du nombre des qualifications nécessaires, lorsque les enfants passeront de la scolarité ou de la formation professionnelle au secteur productif*⁹⁰.

L'identification préalable de la valeur sociale eugénique et de ces grandeurs civique et industrielle permet d'analyser l'intense travail de compromis réalisé dans le passage suivant appelant à l'élargissement de la base de recrutement des élites:

*Moins féconds (E), les groupes dirigeants (E-I) ne parviennent pas tous toujours à assurer leur renouvellement quantitatif (E). (...) Pour suivre le rythme du progrès (1), il devient de plus en plus nécessaire de mobiliser toutes les énergies intellectuelles (E-I) et de les utiliser au mieux (1). Le développement économique (I) suppose la présence d'hommes préparés à occuper des postes qualifiés (I) de plus en plus nombreux (...). Déjà dans l'enseignement technique et l'enseignement du second degré, les bases de recrutement se sont élargies (E-IC). Elles ne cessent de se diversifier, et malgré tout de se démocratiser (C) (...). Le problème de l'avenir (E-I) réside sans doute dans cet élargissement continu des bases de recrutement des dirigeants (E-I), afin que la sélection des individus supérieurs (E) se fasse à partir d'un éventail plus ouvert (...). Il convient que la volonté de justice (C) s'oppose à l'inertie sociale, et que notre hâte à élargir le recrutement (I) des élites (E) leur (aux éléments culturels et psychologiques qui ont donné peu à peu son visage à notre société) impose de se renouveler et les empêche de se figer*⁹¹.

On pourrait, certes, citer des écrits antérieurs dans lesquels ces compromis sont déjà frayés, par exemple celui de J. Sutter de 1950, mais les composantes eugéniques y sont moins présentes :

Il y a une pénétration continuelle, une osmose, de groupe à groupe, surtout en régime démocratique. La mobilité sociale, que les Italiens appellent métabolisme social, joue un rôle considérable dans le renouvellement des différentes classes (...). L'existence d'individus hors série dans chaque groupe alimente continuellement, échelon par échelon, les groupes devenus trop peu féconds dans la hiérarchie de l'intelligence et assure le renouvellement de l'"élite"⁹².

⁹⁰Girard, A., "L'orientation et la sélection des enfants d'âge scolaire dans le département de la Seine", *op. cit.*, pp.648-649.

⁹¹Girard, A., "La réussite sociale en France", *op. cit.*, pp.351-355.

⁹²Sutter, J., "L'eugénique", *op.cit.*, p.197.

En plus de la valeur eugénique et des définitions du bien commun par la solidarité égalitaire (C) ou l'efficacité productive (I), A. Girard met en avant un ensemble d'éléments qui trouvent leur cohérence dans une construction domestique du bien commun (D) :

C'est au sein de la *famille*, par une sorte de mimétisme naturel, que l'enfant acquiert, en fait de langage comme en fait de *manières*, tout ce que plus tard il saura sans avoir besoin de l'apprendre. C'est en elle que se forme d'abord sa personnalité sociale. que se révèlent ses tendances et ses *aspirations*. et que s'éveille sa *vocation*. Les *goûts* et les *capacités* offrent pour une part un reflet de l'ambiance familiale. Par là s'expliquerait la transmission *héréditaire* des professions que nous avons décelée ; le fils du médecin ou du professeur est déjà un peu médecin ou professeur sans parler des facilités que lui donneront plus tard les relations familiales⁹³.

Le travail de compromis à la recherche d'une compatibilité entre des définitions du bien commun aussi diverses et des qualifications des gens aussi différentes est toujours menacé par des tensions critiques qui visent à réduire les unes au nom d'une autre. A. Girard se fait lui-même l'écho de ces tensions critiques en exposant deux mises en cause symétriques. La première est suivante :

Il y a donc un véritable scandale à ce que tous les meilleurs de toutes les classes ne puissent arriver également. Une amélioration n'est possible que par un changement des structures et par la suppression des classes⁹⁴.

Cette dénonciation d'un scandale peut viser la "ploutocratie", les injustes avantages "économiques" de la fausse grandeur de la fortune, ou bien l'accumulation également injuste, au cours des générations successives, des capacités "sociales enracinées dans des relations familiales évoquées plus haut. La dénonciation prend appui sur des éléments civiques (changement des structures, suppression des classes) tout en laissant la place à des éléments eugéniques (les meilleurs, arriver), ce qui conduit à une composition fragile : "arriver également". La thèse inverse expose la dénonciation symétrique de la fausse grandeur civique, de l'"anarchie dans l'égalité de tous", en mettant en valeur une grandeur domestique dont nous avons vu déjà réunis certains éléments principaux (personnalité sociale, goûts, manières, vocation, aspirations) : " Les structures sociales ne peuvent se défaire à chaque instant pour assurer l'égalité de tous, sans risque mortel d'anarchie ou de dépérissement. La famille apparaît comme le rouage essentiel qui assure la continuité dans le temps". L'exposé de cette thèse donne à Girard l'occasion d'introduire la notion de "capital intellectuel" qui sert ici à mettre en valeur un ordre domestique, mais qui sera

⁹³Girard, A., "La réussite sociale en France", *op. cit.*, p.352-355.

⁹⁴*Id.*, p.350.

ultérieurement utilisée, à l'inverse, pour dénoncer l'injustice du transport de ces avantages dans une épreuve égalitaire.

Les tenants de la thèse inverse répondent que si l'intelligence se transmet par hérédité, l'influence du milieu n'est pas moins considérable. Celle-ci se fait sentir plus encore de manière indirecte que directe, et le succès des enfants des familles bourgeoises représente comme l'utilisation d'un capital intellectuel développé et accumulé aux cours de générations successives. Les contraintes ne sont pas d'abord de nature économique ou financières, et ce sont la volonté les capacités, mises au service des aspirations, qui font défaut.

Dans les travaux de l'INED des années cinquante, comme chez d'autres auteurs examinés, l'influence du milieu familial et des parents était déplorée par rapport à la valeur eugénique, lorsqu'elle empêchait les personnes de qualité (selon la valeur eugénique) d'accéder aux états qui leur étaient ajustés, et que le "capital de la nation" s'en trouvait ainsi sous-utilisé. Dans la réélaboration de l'eugénisme des années cinquante à laquelle participe Sutter, les influences favorables du milieu ont été intégrées à une qualité qui n'est plus strictement biologique. Mais c'est à A. Girard qu'il revient d'avoir mis en valeur les éléments d'une valeur domestique se transmettant de manière héréditaire (mais non biologique)⁹⁵.

Dans sa présentation, A. Sauvy associe également "causes biologiques ou hérédité et contexte social ou milieu"⁹⁶, Mais s'il reprend les résultats de Girard concernant le "mécanisme de transmission des avantages sociaux et l'influence du milieu familial sur le développement intellectuel" c'est, à la différence de cet auteur, pour en dénoncer l'injustice, mettre en cause la "démocratisation de l'enseignement" et prophétiser la réussite à venir du "acteur origine sociale" :

Cette transmission du savoir et, par là, du niveau social, en dehors de toute question de fortune et de propriété privée, donne à penser qu'en dépit des progrès, si souhaitables, dans la démocratisation de l'enseignement, les sociologues qui, plus tard, se livreront à des enquêtes analogues sur les facteurs de la réussite, verront encore, sans surprise, le facteur origine sociale se manifester au cours du tri-tabulation, sinon spontanément, avant même tout dépouillement mécanique.

L'article de 1963 de A. Girard et de H. Bastide, présentant les résultats de l'enquête nationale d'entrée en 6e de 1962, développe le thème précédent, comme l'indique son titre,

⁹⁵L construction d'une grandeur domestique compatible avec une commune humanité empêche d'attacher la grandeur à une personne et éloigne d'une qualification héréditaire.

⁹⁶Girard, A., 1975, "la réussite sociale en France, ses caractères, ses lois, ses effets", *op.cit.*, préface d'A. Sauvy, p.14.

"La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement". Renonçant à distinguer l'héritaire de l'acquis, les auteurs continuent à mettre au jour ce qu'ils nomment maintenant "les mécanismes de conservation sociale", qui comprennent l'orientation scolaire :

Les visées des familles reproduisent en quelque sorte la stratification sociale, telle d'ailleurs qu'elle se retrouve dans les divers genres d'enseignement (...). La réussite scolaire et l'orientation des enfants vers les différents ordres d'enseignement (obéissent) à un déterminisme résultant de la stratification sociale. Chaque famille offre un reflet du milieu auquel elle appartient, et son influence apparaît prépondérante sur le développement des enfants (...). Le niveau de vie, ou l'argent, n'est pas seul en cause. A égalité d'aptitude ou à égalité de valeur scolaire, l'ambiance culturelle de la famille, et son niveau d'aspiration favorisent les enfants des milieux sociaux élevés par rapport à ceux des autres milieux⁹⁷.

Et cette hérédité est maintenant relayée par "le jugement des maîtres (qui) pourrait implicitement tenir compte de l'appartenance sociale des enfants" et aller à l'encontre de la "volonté de justice et d'égalité ou la volonté de démocratisation" :

La volonté de justice et d'égalité ne peut ignorer ce fait. Le problème n'est donc pas simple. Il consiste sans doute dans un effort pour pousser dans leurs études, aussi loin que possible, les enfants de tous les milieux, sans pour autant ralentir la marche de ceux qui se développent plus vite et sont en même temps capables d'aller plus loin (...). On mesure à quel point est complexe le problème de la démocratisation de l'enseignement, et à quelles résistances psychologiques et sociales, celle-ci se heurte dans la pratique. Elle ne peut être qu'une œuvre de longue haleine, sans cesse remise en question par les mécanismes de conservation sociale⁹⁸.

Si l'on rapproche la notion de capital intellectuel, qu'A. Girard met œuvre en la distinguant des ressources économiques, et l'élaboration par P. Bourdieu et J.-C. Passeron des catégories de capital culturel et capital économique, on observera à la fois des similitudes dans les phénomènes pris en compte et un renversement radical dans le jugement porté à leur égard. Les similitudes résident dans la distinction de deux types de ressources dont peuvent être dotés les gens, et qui permettent de construire deux hiérarchies différentes de capacités. Aux ressources correspondant à un pouvoir d'achat, sur lequel repose l'ordre social de l'économie politique, sont opposées des ressources d'une

⁹⁷Girard, A. et Bastide, H., 1963, "la stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement", *Population*, n°3, juillet-septembre, pp.458, 471-472.

⁹⁸Id., pp.458, 464.

autre nature, congruentes avec les relations personnelles qui entretiennent une famille ou un milieu et qui lient à des origines communes. Ces sources trouvent place dans un ordre général d'évaluation selon une grandeur domestique qui peut servir à des justifications ou, à l'inverse, être mise cause par la critique au nom d'autres grandeurs. A. Girard reconnaît des éléments de cet ordre domestique pour les mettre en valeur, alors que P. Bourdieu et J.-C. Passeron en dénoncent le poids, masqué par la légitimation d'un système scolaire prétendument détaché de cet ordre.

Dans l'ouvrage collectif intitulé *Le partage des bénéfiques*, publié à la suite du colloque que P. Bourdieu et A. Darbel avaient organisé à Arras en juin 1965 à la demande du cercle Noroit, le titre de la quatrième partie reprend le terme rencontré précédemment sous la plume de A. Girard et H. Bastide : "mécanismes de conservation" Dans le chapitre de cette partie que P. Bourdieu consacre à "La transmission de l'héritage culturel", les références aux travaux de A. Girard, H. Bastide et P. Clerc sont abondantes⁹⁹. Le système scolaire, écrit P. Bourdieu, est "un des facteurs les plus efficaces de conservation sociale en ce qu'il fournit l'apparence d'une légitimation aux inégalités sociales et donne sa sanction à l'héritage culturel, au don social traité comme naturel"¹⁰⁰ Et, citant l'enquête de P. Clerc sur "La famille et l'orientation scolaire au niveau de la sixième", il commente : "C'est le niveau culturel global du groupe familial qui entretient la relation la plus étroite avec la réussite scolaire de l'enfant". De même, il mentionne les observations que A. Girard et H. Bastide rapportent, dans "La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement", sur les "appréciations de l'instituteur qui, lorsqu'il joue le rôle de conseiller, prend en compte, consciemment ou inconsciemment le milieu social de ses élèves"¹⁰¹. Cependant, en dépit d'une certaine continuité avec des travaux antérieurs qui avaient mis en évidence la transmission d'un capital intellectuel dans la famille, il est clair que le statut de cette mise en évidence a radicalement changé. A. Girard ne trouve rien de scandaleux dans le rôle joué par ce capital dans le prolongement d'un capital génétique. En revanche, P. Bourdieu et J.-C. Passeron, qui ont publié *Les héritiers* un an plus tôt¹⁰², font apparaître ce capital pour dénoncer la légitimation scolaire mythe de la mobilité. Les tables de mobilité seront donc traitées comme t de reproduction, et P. Bourdieu met en cause

le mythe de la mobilité parfaite qu'invoquent implicitement les statisticiens lorsqu'ils construisent des indices de mobilité sociale en référant la situation empiriquement observée à une situation d'indépendance complète entre la position sociale des héritiers et celle des géniteurs¹⁰³.

⁹⁹Bourdieu, P., « La transmission de l'héritage culturel », dans Darras, *op. cit.* ; Girard, A., et Bastide, H., "La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement", *op. cit.*; Clerc, P., 1964, "La famille et l'orientation scolaire au niveau de la sixième. Enquête de juin 1963 dans l'agglomération parisienne", *Population*, n° 4, pp. 637-644

¹⁰⁰Bourdieu, P., "la transmission de l'héritage culturel", *op. cit.*, p.397.

¹⁰¹*Id.*, p.397.

¹⁰²Bourdieu, P., Passeron, J.-C., 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit.

¹⁰³Bourdieu, P., "La transmission de l'héritage culturel", *op.cit.*, p.419.

M. Praderie qui, une fois le questionnaire de la première enquête FQP de 1964 mis au point par B. Grais, en avait assuré l'exploitation et une partie des publications¹⁰⁴ participe également à l'ouvrage collectif *Le partage des bénéfices*. Le chapitre "Changements d'emploi et changements dans l'emploi" est proche du texte qu'il a publié à l'INSEE sur les données de l'enquête¹⁰⁵. C'est la grandeur industrielle qui sert de référence, mesurée par la qualification professionnelle, encore que la référence aux aspects qualitatifs du potentiel humain, porte la trace des compromis antérieurs avec la valeur eugénique :

L'importance grandissante attachée à l'étude de la population active a conduit les économistes à l'analyse des aspects qualitatifs du potentiel humain dont dispose la société pour se développer. Parmi ces caractéristiques, la qualification professionnelle de la main-d'œuvre présente un intérêt essentiel¹⁰⁶,

Dans un autre chapitre du volume, "Héritage social et chances d'ascension", M. Praderie reprend la différenciation, dont nous avons suivi l'évolution, entre des dons initiaux d'origine biologique et un capital économique et culturel proche de celui proposé antérieurement par A. Girard :

L'inégalité des "dons initiaux" recouvre d'une part l'inégalité qu'on pourrait appeler biologique et qui tient aux qualités intellectuelles ou physiques et d'autre part l'inégalité socialement conditionnée qui tient à des attitudes différentes devant l'école, à un réseau de relations plus ou moins important et à un capital économique et culturel plus ou moins considérable¹⁰⁷

Mais M. Praderie met en cause cette opposition pour la réduire à son second terme. Se référant aux travaux du Centre de sociologie européenne dirigé par P. Bourdieu, il dévoile sous les qualités prétendument intrinsèques la marque du milieu familial:

En fait, de récentes études du Centre de sociologie européenne montrent qu'il n'y a pas indépendance entre les deux aspects mais qu'au contraire les qualités considérées comme intrinsèques sont très fortement marquées par le milieu familial .

¹⁰⁴L'enquête, réalisée comme les suivantes deux ans après chaque recensement général de population, portait en 1964 sur un chantillon de 23 000 personnes. Sur cette enquête et les deux suivantes, effectuées en 1970 et 1977, voir THÉVENOT, L., "Les enquêtes Formation qualification professionnelle et leurs ancêtres français", *op. cit.*, pp. 139-161.

¹⁰⁵Praderie, M., "Changements d'emploi et changements dans l'emploi", dans Darras, *op. cit.*, avec la collaboration de Passagez, M., 1966, "La mobilité professionnelle en France", *Etudes et Conjoncture*, n° 10, octobre.

¹⁰⁶Praderie, M., "Changements d'emploi et changements dans l'emploi", *op. cit.*, p.326.

¹⁰⁷Praderie, M., "Héritage social et chances d'ascension", dans Darras, *op. cit.*, p.330.

En histoire comme en sociologie des sciences et des techniques, un large ensemble d'éléments explicatifs sont qualifiés de sociaux : facteurs sociaux, contexte social, conditions sociales, intérêts ou dispositions sociales, etc. Les limites de ce mode d'explication apparaissent clairement lorsque les techniques ou sciences examinées servent justement à constituer des faits sociaux. Faire référence au social et s'en servir comme d'un point d'appui extérieur permettant de dévoiler, sous des objets d'apparence scientifique, l'influence de facteurs ou de dispositions de nature sociale, n'est pas sans difficulté lorsque l'objet étudié est aussi étroitement lié à la construction de ce que l'on désigne aujourd'hui par social. Ainsi, D. MacKenzie, dans l'ouvrage remarquable qu'il a consacré à l'histoire de la statistique britannique, n'échappe pas à cette circularité lorsque, adoptant une version modérée d'un déterminisme en moyen des structures sociales sur les systèmes de croyance, il se repose aussi complètement sur les formes mêmes dont il a entrepris de reconstituer la genèse¹⁰⁸. Pour éviter une telle circularité, on doit rechercher un cadre d'analyse permettant de traiter ensemble des équivalences techniques et des équivalences sociales. C'est dans cette perspective que nous avons abordé l'opération élémentaire de la statistique sociale qu'est le codage social¹⁰⁹. L'étude des enquêtes de mobilité permet de poursuivre l'approche de la statistique sociale entreprise avant l'examen des classifications socioprofessionnelles¹¹⁰. Cet examen fait apparaître, sans doute plus clairement que celui d'autres statistiques sociales, les relations entre les instruments de mesure statistique et les constructions politiques d'un bien commun. Qu'il s'agisse de génie, de capital humain, de personnalité sociale, d'esprit civique, ou de qualification professionnelle, les qualités auxquelles la statistique sociale confère la consistance des données sont liées à des formes de rapprochement, et de traitement en général, des membres d'une société, formes qui servent communément à la justification et à la critique¹¹¹. Les enquêtes de mobilité sociale confrontent une échelle de valeurs sociales une caractérisation des personnes communément qualifiées selon ces valeurs. Elles sont en ce sens (et la remontée à leurs lointains ancêtres aide à comprendre) des enquêtes sur la justice, ou la justesse, de la réalisation d'ordre social.

¹⁰⁸MacKenzie, D.A., *op. cit.*

¹⁰⁹Thévenot, L., "L'économie du codage social", *op. cit.*

¹¹⁰Desrosières, A., et Thévenot, L., 1979, "Les mots et les chiffres : les nomenclatures professionnelles", *Economie et Statistique*, n° 110, avril ; Desrosières, A., Thévenot, L., 1983, "L'identité sociale dans le travail statistique, la nouvelle nomenclature des Professions et catégories socio-professionnelles", *Economie et Statistique*, n° 152, février.

¹¹¹Boltanski, L. et Thévenot, L., *Les économies de la grandeur*, *op. cit.*